

Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

SPORT SANTE 1^{er} niveau :

*Prise en charge d'une personne souffrant d'une maladie
respiratoire dans son club*

Programme détaillé de la formation



Titre de la formation :

SPORT SANTE 1^{er} niveau : Prise en charge d'une personne souffrant d'une maladie respiratoire dans son club

Satisfaction
stagiaires 2019
4.55/5

Personnes concernées :

Cette formation s'adresse aux bénévoles et salariés d'associations sportives. A toutes les personnes chargées de l'animation, de l'encadrement sportif et du suivi des questions de santé au sein d'une association sportive.

Prérequis

Aucun

Les objectifs :

- Mieux appréhender les maladies respiratoires
- Etre capable d'accueillir une personne souffrant d'une maladie respiratoire dans son club, d'évaluer ses capacités et lui proposer un programme d'APS adapté à sa pathologie.

Le contenu de la formation :

Les maladies respiratoires :

- Description et classification des pathologies
- Symptômes et conséquences
- Traitements

Accueil d'une personne souffrant d'une maladie respiratoire dans son club :

- Tests d'évaluation des capacités
- Exercices de reprise d'une activité physique
- Mise en place d'un programme d'APS adapté à la pathologie

Le déroulement de la formation :

- Durée d'une journée de formation : de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- Lieu : Maison des Sports du Var, 133 boulevard Général Brosset – 83200 TOULON
- Nombre de stagiaires maximum : 10
- Coût pédagogique : 320.00 € pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge
80.00€ pour les stagiaires ne bénéficiant d'aucune prise en charge

La Méthode pédagogique

- Ce module de formation est validé par la délivrance d'une attestation de formation aux participants qui auront suivi avec assiduité la totalité de la formation.
- Le module sera animé de manière interactive avec une vidéo-projection et beaucoup d'échanges. Des ateliers pratiques et des mises en situations seront aussi mis en place.
- Il sera fourni pour chaque module des documents supports.

Suivi et évaluation :

- Le stagiaire signe une feuille de présence pour chaque ½ journée de formation
- Chaque stagiaire reçoit une attestation de formation.
- Chaque module donne lieu à une évaluation grâce aux exercices pratiques mis en place

Accessibilité :

Possible à tous type de handicap avec un accompagnement spécifique

Délai d'accès :

Inscription possible à J-2

Formateur

Maryse LE DANTEC, enseignante Sport-Santé



Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Maison Départementale des Sports du Var - 133 boulevard Général Brosset 83200 Toulon

Tel : 04 94 46 01 92 - Email : acdoss@cdos83.fr - www.cdos83.fr

N° OF : 93 83 04 053 83 (Ne vaut pas agrément de l'Etat)

